﴿ قَالَ يَٰقَوْمِ أَرَءَيْتُمْ إِن كُنتُ عَلَىٰ بَيِّنَةٍ مِّن رَّبِّي وَءَاتَىٰنِي رَحْمَةً مِّنْ عِندِهِۦ فَعُمِّيَتْ عَلَيْكُمْ أَنُلْزِمُكُمُوهَا وَأَنتُمْ لَهَا كَٰرِهُونَ ﴿٢٨﴾ ﴾

﴿ (28). Il dit : « Ô mon peuple ! Que vous en semble ? Si je me conforme à une preuve de mon Seigneur, si une miséricorde, échappant à vos yeux, est venue à moi de Sa part, devrons-nous vous l'imposer alors que vous la répugnez ? ﴾

La réponse de Nûh à son peuple (V28)

﴿ Que vous en semble ? Si je me conforme à une preuve de mon Seigneur, si une miséricorde, échappant à vos yeux, est venue à moi de Sa part, devrons-nous vous l'imposer alors que vous la répugnez ? ﴾ Si je me base sur une révélation véridique de la part de mon Seigneur, qui est une véritable miséricorde pour vous et moi, bien que celle-ci vous échappe et que vous ne l'estimiez pas comme il se doit, devrais-je vous contraindre à vous y soumettre, alors que cela vous répugne ?

﴿ وَيَٰقَوْمِ لَآ أَسْـَٔلُكُمْ عَلَيْهِ مَالًا ۖ إِنْ أَجْرِيَ إِلَّا عَلَى ٱللَّهِ وَمَآ أَنَا۠ بِطَارِدِ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ ۚ إِنَّهُم مُّلَٰقُوا۟ رَبِّهِمْ وَلَٰكِنِّيٓ أَرَىٰكُمْ قَوْمًا تَجْهَلُونَ ﴿٢٩﴾ وَيَٰقَوْمِ مَن يَنصُرُنِي مِنَ ٱللَّهِ إِن طَرَدتُّهُمْ ۚ أَفَلَا تَذَكَّرُونَ ﴿٣٠﴾ ﴾

﴿ (29). Ô mon peuple ! Je ne vous demande pas de richesse en retour. Mon salaire n'incombe qu'à Allah. Je ne repousserai point ceux qui ont cru, ils auront à rencontrer leur Seigneur. Mais je vous trouve ignorants. (30). Ô mon peuple ! Qui me secourrait contre [la punition d'] Allah si je les repoussais ? Ne vous souvenez-vous pas ? ﴾

Nûh indique à son peuple qu'il n'attend pas d'eux de salaire ou de biens en échange des conseils qu'il leur promulgue, il n'attend que la récompense du Seigneur.

﴿ Je ne repousserai point ceux qui ont cru, ils auront à rencontrer leur Seigneur. ﴾ Il semble que les gens de son peuple lui demandent de chasser les croyants, car se mêler à eux les répugnait, de la même manière que les mécréants de Quraysh demandèrent au Prophète Muhammad ﷺ de chasser un groupe de faibles et de leur accorder des assemblées particulières. Le Très-Haut dit à ce propos :

﴿ وَلَا تَطْرُدِ ٱلَّذِينَ يَدْعُونَ رَبَّهُم بِٱلْغَدَوٰةِ وَٱلْعَشِيِّ يُرِيدُونَ وَجْهَهُۥ ۖ مَا عَلَيْكَ مِنْ حِسَابِهِم مِّن
شَىْءٍ وَمَا مِنْ حِسَابِكَ عَلَيْهِم مِّن شَىْءٍ فَتَطْرُدَهُمْ فَتَكُونَ مِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٥٢﴾ وَكَذَٰلِكَ فَتَنَّا
بَعْضَهُم بِبَعْضٍ لِّيَقُولُوٓا۟ أَهَٰٓؤُلَآءِ مَنَّ ٱللَّهُ عَلَيْهِم مِّنۢ بَيْنِنَآ ۗ أَلَيْسَ ٱللَّهُ بِأَعْلَمَ بِٱلشَّٰكِرِينَ ﴿٥٣﴾ ﴾

﴿ Et ne repousse pas ceux qui, matin et soir, implorent leur Seigneur, cherchant Sa face. Ils n'ont pas de compte à te rendre, pas plus que tu n'en as à leur rendre. En les repoussant donc, tu serais du nombre des injustes ! Ainsi, éprouvons-Nous [les gens] les uns par les autres, pour qu'ils disent : « Sont-ce ceux-là qu'Allah a favorisés parmi nous ? » N'est-ce pas Allah qui sait le mieux lesquels sont reconnaissants ? ﴾ [45]

﴿ وَلَآ أَقُولُ لَكُمْ عِندِى خَزَآئِنُ ٱللَّهِ وَلَآ أَعْلَمُ ٱلْغَيْبَ وَلَآ أَقُولُ إِنِّى مَلَكٌ وَلَآ أَقُولُ لِلَّذِينَ
تَزْدَرِىٓ أَعْيُنُكُمْ لَن يُؤْتِيَهُمُ ٱللَّهُ خَيْرًا ۖ ٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا فِىٓ أَنفُسِهِمْ ۖ إِنِّىٓ إِذًا لَّمِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٣١﴾ ﴾

﴿ (31). Et je ne vous dis pas que je détiens les trésors d'Allah, je ne connais pas l'inconnaissable, je ne dis pas que je suis un ange, et je ne dis pas non plus aux gens, que vos yeux méprisent, qu'Allah ne leur accordera aucune faveur ; Allah connaît mieux ce qu'il y a dans leurs âmes. [Si je disais cela], je serais du nombre des injustes. » ﴾

Nûh les informe qu'il est un Messager envoyé par Allah pour, avec Sa permission, les appeler à Son adoration seul, sans associé. Il ne demande pour cela nul salaire ni compensation. Il appelle à la vérité l'ensemble des hommes, qu'ils soient notables ou qu'ils fassent partie du commun du peuple. Celui qui répond favorablement à son appel obtiendra le salut.

Il les informe qu'il ne dispose pas des trésors des cieux et de la Terre et qu'il n'a de science que ce qu'Allah lui a accordé. Il n'est pas un ange, mais il n'est qu'un humain assisté par des miracles, envoyé aux autres hommes.

Quant à ceux que vous méprisez, je ne dis point qu'ils seront privés de la faveur d'Allah, au contraire, Allah connaît le contenu des cœurs et s'ils sont croyants, ils seront certes récompensés pour leurs œuvres. Quant à ceux qui médisent à leur sujet, les voilà les injustes, ayant parlé sans connaissance.

[45] S6 V52-53.

﴿ قَالُوا يَا نُوحُ قَدْ جَادَلْتَنَا فَأَكْثَرْتَ جِدَالَنَا فَأْتِنَا بِمَا تَعِدُنَا إِن كُنتَ مِنَ الصَّادِقِينَ ﴿٣٢﴾ قَالَ إِنَّمَا يَأْتِيكُم بِهِ اللَّهُ إِن شَاءَ وَمَا أَنتُم بِمُعْجِزِينَ ﴿٣٣﴾ وَلَا يَنفَعُكُمْ نُصْحِي إِنْ أَرَدتُّ أَنْ أَنصَحَ لَكُمْ إِن كَانَ اللَّهُ يُرِيدُ أَن يُغْوِيَكُمْ هُوَ رَبُّكُمْ وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٣٤﴾ ﴾

﴿ (32). Ils dirent : « Ô Nûh, tu as discuté avec nous et multiplié les discussions. Apporte-nous donc ce dont tu nous menaces, si tu es du nombre des véridiques ! » (33). Il dit : « C'est Allah seul qui vous l'enverra - s'Il veut - et vous ne pourrez l'empêcher. (34). Et le conseil que je pourrais vous livrer ne vous servirait à rien si Allah voulait vous égarer. Il est votre Seigneur, et c'est vers Lui que vous serez ramenés. » ﴾

Le peuple de Nûh réclama le châtiment (V32-34)

Le peuple de Nûh réclama la venue hâtive du châtiment, de la vengeance et de la colère d'Allah, disant : **﴿ Ô Nûh, tu as discuté avec nous et multiplié les discussions. Apporte-nous donc ce dont tu nous menaces, si tu es du nombre des véridiques ! ﴾**

Ainsi, tu as suffisamment et abondamment discuté avec nous, et nous ne t'obéirons point, apporte-nous donc le châtiment divin dont tu nous menaces ! C'est-à-dire invoque le mal sur nous, et nous verrons si celui-ci nous touchera effectivement.

﴿ Il dit : « C'est Allah seul qui vous l'enverra - s'Il veut - et vous ne pourrez l'empêcher. ﴾ Nul excepté Allah ne peut hâter ou retarder le châtiment, et nul ne pourra vous en protéger lorsqu'il viendra.

﴿ Et le conseil que je pourrais vous livrer ne vous servirait à rien si Allah voulait vous égarer. Il est votre Seigneur, et c'est vers Lui que vous serez ramenés. ﴾ Ni ma prédication, ni mes avertissements, ni mes conseils ne pourront rien si Allah a décrété votre égarement et votre perte.

C'est Lui votre Maître, Il gère toute chose en toute justice ; la création et l'ordre Lui appartiennent.

﴿ أَمْ يَقُولُونَ افْتَرَاهُ قُلْ إِنِ افْتَرَيْتُهُ فَعَلَيَّ إِجْرَامِي وَأَنَا بَرِيءٌ مِّمَّا تُجْرِمُونَ ﴿٣٥﴾ ﴾

﴿ (35). Ou bien disent-ils : « Il l'a inventé » ? Dis : « Si je l'ai inventé, que mon crime retombe sur moi ! Et je suis innocent de vos criminelles accusations. » ﴾

Parenthèse au sein du récit pour démontrer la véracité de Muḥammad ﷺ (V35)

Le récit de l'histoire du peuple de Nûḥ est ici interrompu afin de prouver son authenticité.

Ainsi, les mécréants prétendent-ils, ô Muḥammad, que tu as inventé ce récit ?

﴿ **Dis : « Si je l'ai inventé, que mon crime retombe sur moi ! Et je suis innocent de vos criminelles accusations. »** ﴾ Si je l'ai inventé, le péché retombera sur moi seul et j'en supporterai les conséquences ; or au contraire, ce n'est ni une invention ni un mensonge et je suis le plus à même de connaître le châtiment que fera subir Allah à ceux qui forgent des mensonges à Son sujet.

﴿ وَأُوحِيَ إِلَىٰ نُوحٍ أَنَّهُۥ لَن يُؤْمِنَ مِن قَوْمِكَ إِلَّا مَن قَدْ ءَامَنَ فَلَا تَبْتَئِسْ بِمَا كَانُوا۟ يَفْعَلُونَ ﴿٣٦﴾ وَٱصْنَعِ ٱلْفُلْكَ بِأَعْيُنِنَا وَوَحْيِنَا وَلَا تُخَٰطِبْنِى فِى ٱلَّذِينَ ظَلَمُوٓا۟ ۚ إِنَّهُم مُّغْرَقُونَ ﴿٣٧﴾ وَيَصْنَعُ ٱلْفُلْكَ وَكُلَّمَا مَرَّ عَلَيْهِ مَلَأٌ مِّن قَوْمِهِۦ سَخِرُوا۟ مِنْهُ ۚ قَالَ إِن تَسْخَرُوا۟ مِنَّا فَإِنَّا نَسْخَرُ مِنكُمْ كَمَا تَسْخَرُونَ ﴿٣٨﴾ فَسَوْفَ تَعْلَمُونَ مَن يَأْتِيهِ عَذَابٌ يُخْزِيهِ وَيَحِلُّ عَلَيْهِ عَذَابٌ مُّقِيمٌ ﴿٣٩﴾ ﴾

﴿ (36). Et il fut révélé à Nûḥ : « De ton peuple, il n'y aura d'autres croyants que ceux qui ont déjà cru. Ne t'afflige pas pour ce qu'ils faisaient. (37). Et construis l'Arche sous Nos yeux et d'après Notre révélation. Et ne M'interpelle plus au sujet des injustes, car ils seront noyés. » (38). Et il construisait l'Arche. Et chaque fois que des notables de son peuple passaient près de lui, ils se moquaient de lui. Il dit : « Si vous vous moquez de nous, nous nous moquerons [bientôt] de vous, comme vous vous moquez [de nous]. (39). Et vous saurez bientôt qui subira un châtiment qui l'humiliera, et sur qui s'abattra un châtiment permanent. » ﴾

Allah révéla à Nûḥ le sort qu'allait subir son peuple (V36-39)

Lorsque les gens de son peuple demandèrent la venue du châtiment, Nûḥ invoqua à leur encontre en disant :

﴿ وَقَالَ نُوحٌ رَّبِّ لَا تَذَرْ عَلَى ٱلْأَرْضِ مِنَ ٱلْكَٰفِرِينَ دَيَّارًا ﴿٢٦﴾ ﴾

﴿ **Et Nûḥ dit : « Seigneur, ne laisse sur la Terre aucun infidèle… »** ﴾ [46]

[46] S71 V26. Voir aussi S54 V10.

Allah lui révéla alors : ﴿ **De ton peuple, il n'y aura d'autres croyants que ceux qui ont déjà cru. Ne t'afflige pas pour ce qu'ils faisaient.** ﴾ Ne sois pas préoccupé par leur sort.

﴿ **Et construis l'Arche** ﴾, le navire, ﴿ **sous Nos yeux et d'après Notre révélation** ﴾, en suivant nos directives.

Muḥammad Ibn Isḥâq se base sur la Thora pour dire que l'Arche fut construite en bois, qu'elle avait une longueur de quatre-vingts coudées et une largeur de cinquante coudées. Le bateau comportait trois niveaux, le niveau inférieur pour les animaux, le second pour les hommes et le troisième pour les oiseaux. Et Allah est le plus savant.

﴿ **Et il construisait l'Arche. Et chaque fois que des notables de son peuple passaient près de lui, ils se moquaient de lui. Il dit : « Si vous vous moquez de nous, nous nous moquerons [bientôt] de vous, comme vous vous moquez [de nous]. »** ﴾

Les notables se moquaient de lui et ne croyaient pas au châtiment qu'il leur annonçait. Or, il les mit sévèrement en garde, leur promettant un châtiment qui ne s'arrêtera jamais dans l'au-delà : ﴿ **Et vous saurez bientôt qui subira un châtiment qui l'humiliera, et sur qui s'abattra un châtiment permanent.** ﴾

﴿ حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَ أَمۡرُنَا وَفَارَ ٱلتَّنُّورُ قُلۡنَا ٱحۡمِلۡ فِيهَا مِن كُلّٖ زَوۡجَيۡنِ ٱثۡنَيۡنِ وَأَهۡلَكَ إِلَّا مَن سَبَقَ عَلَيۡهِ ٱلۡقَوۡلُ وَمَنۡ ءَامَنَۚ وَمَآ ءَامَنَ مَعَهُۥٓ إِلَّا قَلِيلٞ ٤٠ ﴾

﴿ **(40). Puis, lorsque Notre commandement vint et que le four se mit à bouillonner, Nous dîmes : « Charge [dans l'Arche] un couple de chaque espèce ainsi que ta famille - sauf ceux contre qui le décret est déjà prononcé - et ceux qui ont cru ! » Or, ceux qui avaient cru avec lui étaient peu nombreux.** ﴾

L'embarcation d'un couple de chaque espèce (V40)

La promesse d'Allah se réalisa et sur Son ordre, il se mit à pleuvoir sans arrêt. Allah dit ailleurs à ce propos :

﴿ فَفَتَحۡنَآ أَبۡوَٰبَ ٱلسَّمَآءِ بِمَآءٖ مُّنۡهَمِرٖ ١١ وَفَجَّرۡنَا ٱلۡأَرۡضَ عُيُونٗا فَٱلۡتَقَى ٱلۡمَآءُ عَلَىٰٓ أَمۡرٖ قَدۡ قُدِرَ ١٢ وَحَمَلۡنَٰهُ عَلَىٰ ذَاتِ أَلۡوَٰحٖ وَدُسُرٖ ١٣ تَجۡرِي بِأَعۡيُنِنَا جَزَآءٗ لِّمَن كَانَ كُفِرَ ١٤ ﴾

﴿ Nous ouvrîmes alors les portes du ciel à une eau torrentielle, et fîmes jaillir de la terre des sources. Les eaux se rencontrèrent d'après un ordre qui était déjà décrété. Et Nous le portâmes sur un objet [fait] de planches et de clous, voguant sous Nos yeux : récompense pour celui qu'on avait renié. ﴾ [47]

A propos de l'expression ﴿ **et que le four se mit à bouillonner** ﴾, le terme « tannûr » désigne ici la surface de la Terre. On dit que celle-ci fut entièrement recouverte de sources jaillissantes, si bien que même les fours, qui sont d'ordinaire des foyers de feu, débordaient d'eau.

Allah donna l'ordre à Nûḥ d'embarquer sur l'Arche un couple de chaque espèce, animale et végétale, composé donc d'un mâle et d'une femelle.

﴿ **Ainsi que ta famille - sauf ceux contre qui le décret est déjà prononcé - et ceux qui ont cru** ﴾, embarque ainsi les membres de ta famille, parmi tes proches parents, à l'exception de ceux qui mécrurent, à savoir le fils de Nûḥ, appelé Yâm ainsi que l'épouse de Nûḥ, qui ne crurent pas en Allah et Son Messager.

﴿ **Or, ceux qui avaient cru avec lui étaient peu nombreux.** ﴾ Bien qu'il passât neuf cent cinquante ans auprès de son peuple, il y eut peu de croyants. Ibn 'Abbâs ﷺ indiqua que quatre-vingts croyants embarquèrent sur l'Arche.[48]

﴿ ۞ وَقَالَ ٱرۡكَبُواْ فِيهَا بِسۡمِ ٱللَّهِ مَجۡرٖىهَا وَمُرۡسَىٰهَآۚ إِنَّ رَبِّي لَغَفُورٞ رَّحِيمٞ ﴿٤١﴾ وَهِيَ تَجۡرِي بِهِمۡ
فِي مَوۡجٖ كَٱلۡجِبَالِ وَنَادَىٰ نُوحٌ ٱبۡنَهُۥ وَكَانَ فِي مَعۡزِلٖ يَٰبُنَيَّ ٱرۡكَب مَّعَنَا وَلَا تَكُن مَّعَ
ٱلۡكَٰفِرِينَ ﴿٤٢﴾ قَالَ سَـَٔاوِيٓ إِلَىٰ جَبَلٖ يَعۡصِمُنِي مِنَ ٱلۡمَآءِۚ قَالَ لَا عَاصِمَ ٱلۡيَوۡمَ مِنۡ أَمۡرِ ٱللَّهِ إِلَّا
مَن رَّحِمَۚ وَحَالَ بَيۡنَهُمَا ٱلۡمَوۡجُ فَكَانَ مِنَ ٱلۡمُغۡرَقِينَ ﴿٤٣﴾ ﴾

﴿ **(41). Et il dit : « Montez-y ! Que sa course et son mouillage soient au nom d'Allah ! Certes mon Seigneur est Pardonneur et Très-Miséricordieux. » (42). Et elle vogua en les emportant au milieu des vagues [hautes] comme des montagnes. Et Nûḥ appela son fils, resté à l'écart : « Ô mon enfant, monte avec nous et ne reste pas avec les mécréants ! » (43). Il répondit : « Je vais me réfugier vers un mont qui me protègera de l'eau. » Et Nûḥ lui dit : « Nul protecteur aujourd'hui contre l'ordre d'Allah. [Tous périront] sauf celui à qui Il fait miséricorde. » Et les vagues s'interposèrent entre les deux, et le fils fut alors du nombre des noyés. ﴾**

[47] S54 V11-14.

[48] At-Tabarî (15/326).

L'Arche vogua au milieu d'immenses vagues (V41-43)

Allah rapporte ici les paroles de Nûh à ceux qu'il devait faire embarquer dans l'Arche : ﴿ **Montez-y ! Que sa course et son mouillage soient au nom d'Allah ! Certes mon Seigneur est Pardonneur et Très-Miséricordieux.** ﴾ C'est au nom d'Allah qu'il voguera sur les eaux et c'est en Son nom que se fera son amarrage.

Allah dit ailleurs :

﴿ فَإِذَا ٱسْتَوَيْتَ أَنتَ وَمَن مَّعَكَ عَلَى ٱلْفُلْكِ فَقُلِ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِى نَجَّىٰنَا مِنَ ٱلْقَوْمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٢٨﴾ وَقُل رَّبِّ أَنزِلْنِى مُنزَلًا مُّبَارَكًا وَأَنتَ خَيْرُ ٱلْمُنزِلِينَ ﴿٢٩﴾ ﴾

﴿ **Et lorsque tu seras installé, toi et ceux qui sont avec toi, dans l'Arche, dis : « Louange à Allah qui nous a sauvés du peuple des injustes ! » Et dis : « Seigneur, fais-moi débarquer d'un débarquement béni ! Tu es Celui qui procure le meilleur débarquement. »** ﴾ [49]

﴿ **Certes mon Seigneur est Pardonneur et Très-Miséricordieux.** ﴾ Allah fait mention de Ses attributs, après avoir évoqué Sa vengeance et la noyade des mécréants, et il est souvent fait allusion à la fois à la vengeance et à la miséricorde, comme dans ce verset :

﴿ وَإِذْ تَأَذَّنَ رَبُّكَ لَيَبْعَثَنَّ عَلَيْهِمْ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ مَن يَسُومُهُمْ سُوٓءَ ٱلْعَذَابِ ۗ إِنَّ رَبَّكَ لَسَرِيعُ ٱلْعِقَابِ ۖ وَإِنَّهُۥ لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٦٧﴾ ﴾

﴿ **Et [rappelle-toi] lorsque ton Seigneur annonça qu'Il enverrait contre eux [des gens] qui leur infligeront le pire châtiment jusqu'au Jour de la Résurrection. En vérité ton Seigneur est prompt à punir, mais Il est aussi Pardonneur et Très-Miséricordieux.** ﴾ [50]

﴿ **Et elle vogua en les emportant au milieu des vagues [hautes] comme des montagnes.** ﴾ L'eau couvrait désormais toute la surface de la Terre, si bien qu'elle avait atteint les sommets des montagnes et on dit qu'elle les avait dépassés de quinze coudées ou encore de quatre-vingts miles. Par la permission d'Allah, l'Arche voguait sous Sa protection :

---

[49] S23 V28-29.

[50] S7 V167. Voir aussi S13 V6, entre autres.

﴿ وَحَمَلْنَٰهُ عَلَىٰ ذَاتِ أَلْوَٰحٍ وَدُسُرٍ ﴿١٣﴾ تَجْرِى بِأَعْيُنِنَا جَزَآءً لِّمَن كَانَ كُفِرَ ﴿١٤﴾ وَلَقَد تَّرَكْنَٰهَآ ءَايَةً فَهَلْ مِن مُّدَّكِرٍ ﴾

﴿ Et Nous le portâmes sur un objet [fait] de planches et de clous voguant sous Nos yeux ; récompense pour celui qu'on avait renié. Et Nous la laissâmes, comme un signe [d'avertissement]. Y a-t-il quelqu'un pour réfléchir ? ﴾ [51]

La noyade du fils de Nûh qui avait mécru (V42-43)

﴿ Et Nûh appela son fils, resté à l'écart : « Ô mon enfant, monte avec nous et ne reste pas avec les mécréants ! » ﴾ Il s'agit là de Yâm, son quatrième fils, qui était resté mécréant. Nûh l'interpela lors de l'embarquement sur l'Arche l'invitant à y monter afin de ne point périr en mécréant, mais ﴿ il répondit : « Je vais me réfugier vers un mont qui me protègera de l'eau. » ﴾

Il pensait qu'il pourrait se réfugier au sommet d'une montagne et échapper ainsi à la noyade, et ceci démontre son ignorance.

Son père répondit : ﴿ « Nul protecteur aujourd'hui contre l'ordre d'Allah. [Tous périront] sauf celui à qui Il fait miséricorde. » ﴾

Personne n'est à l'abri du décret divin. D'après une autre interprétation, le terme « 'âsim » (عَاصِم) traduit par « protecteur » a une valeur passive et prendrait donc le sens de « protégé », personne n'est protégé aujourd'hui de l'ordre divin.

Et, en effet ﴿ les vagues s'interposèrent entre les deux, et le fils fut alors du nombre des noyés. ﴾

﴿ وَقِيلَ يَٰٓأَرْضُ ٱبْلَعِى مَآءَكِ وَيَٰسَمَآءُ أَقْلِعِى وَغِيضَ ٱلْمَآءُ وَقُضِىَ ٱلْأَمْرُ وَٱسْتَوَتْ عَلَى ٱلْجُودِىِّ وَقِيلَ بُعْدًا لِّلْقَوْمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٤٤﴾ ﴾

﴿ (44). Et il fut dit : « Ô terre, absorbe ton eau ! Et toi, ciel, cesse [de pleuvoir] ! » L'eau baissa, l'ordre fut exécuté et l'Arche s'installa sur le Jûdî, et il fut dit : « Que disparaissent les gens pervers ! » ﴾

[51] S54 V13-15. Voir aussi S69 V11, 12.

La fin du déluge (V44)

Une fois l'ensemble des hommes noyés, exception faite de ceux qui avaient embarqué sur l'Arche, Allah donna l'ordre à la terre de ravaler son eau et au ciel de cesser de pleuvoir.

﴿ **L'ordre fut exécuté** ﴾, c'est-à-dire que la Terre s'était débarrassée des mécréants.

﴿ **L'Arche s'installa sur le Jûdî** ﴾ avec ses passagers. Le Jûdî est une montagne de la péninsule.

Mujâhid commenta en disant que lors du déluge, toutes les montagnes s'étaient élevées afin d'échapper aux eaux, à l'exception de ce Mont qui s'était au contraire abaissé, par humilité pour Allah, voilà pourquoi il échappa à l'engloutissement et l'Arche y termina son voyage.[52]

Qatâda et d'autres exégètes indiquent qu'ils montèrent sur l'Arche le dixième jour de Rajab et que leur voyage dura cent cinquante jours. Suite à cela, l'Arche resta durant un mois sur le Mont avant que n'en descendent les croyants. L'Arche fut ainsi maintenue, à titre de leçon et de rappel, si bien que les premières générations de musulmans purent la voir.

D'après un hadith, 'Âshûrâ' est le jour où Allah sauva Mûsâ et les croyants contre Pharaon, c'est aussi le jour où l'Arche atterrit sur le mont Jûdî. Et Allah est le plus savant.

﴿ **Il fut dit : « Que disparaissent les gens pervers ! »** ﴾, qu'ils soient exterminés, et écartés de la miséricorde divine.

﴿ وَنَادَىٰ نُوحٌ رَّبَّهُۥ فَقَالَ رَبِّ إِنَّ ٱبْنِى مِنْ أَهْلِى وَإِنَّ وَعْدَكَ ٱلْحَقُّ وَأَنتَ أَحْكَمُ ٱلْحَٰكِمِينَ ﴿٤٥﴾
قَالَ يَٰنُوحُ إِنَّهُۥ لَيْسَ مِنْ أَهْلِكَ ۖ إِنَّهُۥ عَمَلٌ غَيْرُ صَٰلِحٍ ۖ فَلَا تَسْـَٔلْنِ مَا لَيْسَ لَكَ بِهِۦ عِلْمٌ ۖ إِنِّىٓ أَعِظُكَ أَن
تَكُونَ مِنَ ٱلْجَٰهِلِينَ ﴿٤٦﴾ قَالَ رَبِّ إِنِّىٓ أَعُوذُ بِكَ أَنْ أَسْـَٔلَكَ مَا لَيْسَ لِى بِهِۦ عِلْمٌ ۖ وَإِلَّا تَغْفِرْ لِى
وَتَرْحَمْنِىٓ أَكُن مِّنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٤٧﴾ ﴾

﴿ (45). Et Nûh invoqua son Seigneur et dit : « Ô mon Seigneur, certes mon fils est de ma famille et Ta promesse est vérité ! Tu es le plus juste des juges. » (46). Il dit : « Ô Nûh, il n'est point des tiens, car il a commis un acte infâme. Ne Me demande pas ce dont tu n'as aucune connaissance. Je t'exhorte

[52] At-Tabarî (15/337).

afin que tu ne sois pas du nombre des ignorants. » (47). Alors Nûh dit : « Seigneur, je cherche Ta protection contre toute demande de ce dont je n'ai aucune connaissance. Et si Tu ne me pardonnes pas et ne me fais pas miséricorde, je serai du nombre des perdants. »

La raison de la mort du fils de Nûh (V45-47)

Nûh s'enquiert ici auprès d'Allah de la noyade de son fils, en vertu de la promesse qu'Allah lui avait faite de sauver sa famille : **« Ô mon Seigneur, certes mon fils est de ma famille et Ta promesse est vérité ! Tu es le plus juste des juges. »**

Ainsi, Allah répond ici que cette promesse n'incluait que les croyants, comme Il le dit ailleurs :

﴿ قُلْنَا ٱحْمِلْ فِيهَا مِن كُلٍّ زَوْجَيْنِ ٱثْنَيْنِ وَأَهْلَكَ إِلَّا مَن سَبَقَ عَلَيْهِ ٱلْقَوْلُ وَمَنْ ءَامَنَ ﴾

« (...) Nous dîmes : « Charge [dans l'Arche] un couple de chaque espèce ainsi que ta famille - sauf ceux contre qui le décret est déjà prononcé - et ceux qui ont cru. » (...) » [53]

Ainsi, le décret d'Allah - la noyade - avait déjà été prononcé à l'encontre de ce fils de Nûh à cause de sa mécréance et du fait d'avoir renié le Messager, qui n'était autre que son père.

« Ô Nûh, il n'est point des tiens, car il a commis un acte infâme. » Ibn 'Abbâs ﷺ indique qu'il était bien le fils de sang de Nûh, contrairement à ce qu'ont avancé certains, selon lesquels il était un enfant adultérin ou encore qu'il était le fils de sa femme, mais que cette expression est utilisée ici pour dire qu'il n'est pas des siens en ce sens qu'il s'est opposé à Nûh et a renié la foi.

﴿ قِيلَ يَٰنُوحُ ٱهْبِطْ بِسَلَٰمٍ مِّنَّا وَبَرَكَٰتٍ عَلَيْكَ وَعَلَىٰٓ أُمَمٍ مِّمَّن مَّعَكَ ۚ وَأُمَمٌ سَنُمَتِّعُهُمْ ثُمَّ يَمَسُّهُم مِّنَّا عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٤٨﴾ ﴾

« (48). Il fut dit : « Ô Nûh, débarque avec Notre sécurité et Nos bénédictions sur toi et sur des communautés issues de ceux qui sont avec toi. Et il y [en] aura des communautés auxquelles Nous accorderons une jouissance temporaire puis auxquelles Nous ferons subir un châtiment douloureux. » »

[53] S11 V40.

La descente de l'Arche sous la protection divine et les bénédictions d'Allah (V48)

Allah annonça ici, lors de la descente des croyants de l'Arche, le salut et la bénédiction sur eux ainsi que sur tous leurs descendants croyants jusqu'au Jour de la Résurrection.

Muḥammad Ibn Ka'b indique que ce salut englobe tous les croyants jusqu'au Jour de la Résurrection tout comme la jouissance temporaire et le châtiment concernent tout mécréant jusqu'au Jour de la Résurrection.[54]

﴿ تِلْكَ مِنْ أَنۢبَآءِ ٱلْغَيْبِ نُوحِيهَآ إِلَيْكَ ۖ مَا كُنتَ تَعْلَمُهَآ أَنتَ وَلَا قَوْمُكَ مِن قَبْلِ هَٰذَا ۖ فَٱصْبِرْ ۖ إِنَّ ٱلْعَٰقِبَةَ لِلْمُتَّقِينَ ﴿٤٩﴾ ﴾

« (49). Voilà quelques nouvelles de l'inconnaissable que Nous te révélons et que vous ignoriez, toi et ton peuple, avant cela. Sois patient ! La fin heureuse sera aux pieux. »

Ces récits du passé sont une preuve de l'authenticité de la prophétie de Muḥammad ﷺ (V49)

Il s'agit en effet de récits passés, que nul ne connaît et qu'Allah révèle à Son Messager ﷺ tels quels, comme s'il y avait assisté.

Personne de ton peuple n'en avait connaissance, afin que nul ne puisse dire que tu les as appris de quelqu'un. Allah te révèle ces récits, en conformité avec ce qui est contenu dans les Ecritures anciennes.

Supporte donc avec endurance les persécutions de ton peuple, car Nous te secourrons et t'accorderons le salut à toi ainsi qu'à ceux qui te suivront tout comme Nous avons fait triompher les Messagers t'ayant précédé :

﴿ إِنَّا لَنَنصُرُ رُسُلَنَا وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَيَوْمَ يَقُومُ ٱلْأَشْهَٰدُ ﴿٥١﴾ ﴾

« Nous secourrons, certes, Nos Messagers et ceux qui croient, dans la vie présente tout comme au jour où les témoins se dresseront (le Jour du Jugement). » [55]

---

[54] Aṭ-Ṭabarî (15/353).

﴿ وَإِلَىٰ عَادٍ أَخَاهُمْ هُودًا ۚ قَالَ يَا قَوْمِ اعْبُدُوا اللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُ ۖ إِنْ أَنتُمْ إِلَّا مُفْتَرُونَ ﴿٥٠﴾ يَا قَوْمِ لَا أَسْأَلُكُمْ عَلَيْهِ أَجْرًا ۖ إِنْ أَجْرِيَ إِلَّا عَلَى الَّذِي فَطَرَنِي ۚ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿٥١﴾ وَيَا قَوْمِ اسْتَغْفِرُوا رَبَّكُمْ ثُمَّ تُوبُوا إِلَيْهِ يُرْسِلِ السَّمَاءَ عَلَيْكُم مِّدْرَارًا وَيَزِدْكُمْ قُوَّةً إِلَىٰ قُوَّتِكُمْ وَلَا تَتَوَلَّوْا مُجْرِمِينَ ﴿٥٢﴾ ﴾

﴿ (50). Et [Nous avons envoyé] aux ‘Âd, leur frère Hûd, qui leur a dit : « Ô mon peuple, adorez Allah ! Vous n’avez point de divinité (digne d’adoration) à part Lui. Ce que vous forgez est mensonge. (51). Ô mon peuple, je ne vous demande pas de salaire pour cela ! Mon salaire n’incombe qu’à Celui qui m’a créé. Ne raisonnez-vous pas ? (52). Ô mon peuple, implorez le pardon de votre Seigneur et repentez-vous à Lui pour qu’Il vous envoie, du ciel, des pluies abondantes et qu’Il accroisse votre force ! Et ne vous détournez pas [de Lui] en devenant coupables ! » ﴾

Le récit de Hûd et des ‘Âd (V50-52)

Nous envoyâmes Hûd aux ‘Âd afin de les appeler à l’adoration d’Allah l’Unique et à l’abandon du culte des divinités qu’ils avaient inventées en dehors d’Allah. Hûd les informa qu’il n’attendait d’eux aucun salaire en compensation des conseils sincères qu’il leur offrait et de la transmission du message d’Allah, il n’attendait que la récompense de son Seigneur.

﴿ **Ne raisonnez-vous pas ?** ﴾, ne réfléchissez-vous donc pas au sujet de cet homme qui vous appelle au bien ici-bas et dans l’au-delà ?

Hûd incita ensuite les gens de son peuple à implorer le pardon d’Allah pour leurs péchés passés et à se repentir pour l’avenir ; et celui qui agit ainsi verra toute chose facilitée pour lui et obtiendra la protection d’Allah, c’est pourquoi Hûd dit : ﴿ **pour qu’Il vous envoie, du ciel, des pluies abondantes et qu’Il accroisse votre force.** ﴾

﴿ قَالُوا يَا هُودُ مَا جِئْتَنَا بِبَيِّنَةٍ وَمَا نَحْنُ بِتَارِكِي آلِهَتِنَا عَن قَوْلِكَ وَمَا نَحْنُ لَكَ بِمُؤْمِنِينَ ﴿٥٣﴾ إِن نَّقُولُ إِلَّا اعْتَرَاكَ بَعْضُ آلِهَتِنَا بِسُوءٍ ۗ قَالَ إِنِّي أُشْهِدُ اللَّهَ وَاشْهَدُوا أَنِّي بَرِيءٌ مِّمَّا تُشْرِكُونَ ﴿٥٤﴾ مِن دُونِهِ ۖ فَكِيدُونِي جَمِيعًا ثُمَّ لَا تُنظِرُونِ ﴿٥٥﴾ إِنِّي تَوَكَّلْتُ عَلَى اللَّهِ رَبِّي وَرَبِّكُم ۚ مَّا مِن دَابَّةٍ إِلَّا هُوَ آخِذٌ بِنَاصِيَتِهَا ۚ إِنَّ رَبِّي عَلَىٰ صِرَاطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٥٦﴾ ﴾

[55] S40 V51. Voir aussi S37 V171-172.